



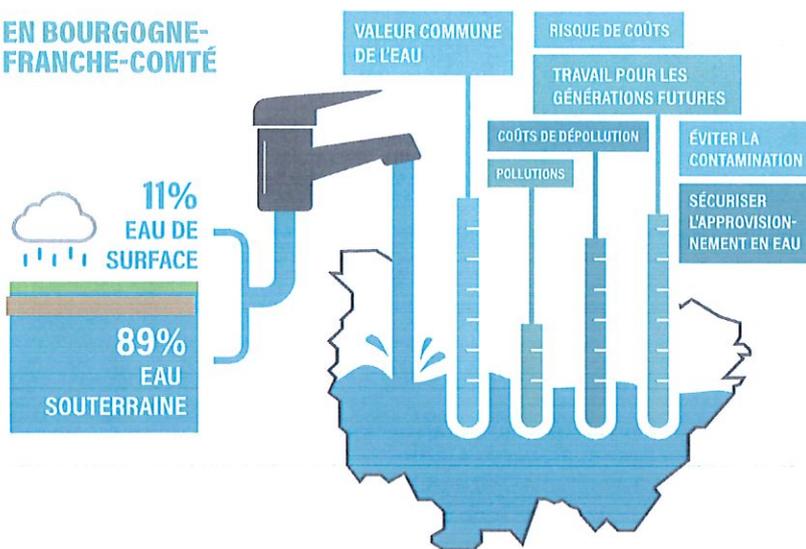
# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE



## La Bourgogne Franche-Comté et la CCST

Le territoire de la Communauté de communes du Sud Territoire est concerné par une dégradation de la ressource en eau par les pesticides.

### EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Sur les 9 captages d'eau potable du Sud Territoire, 2 sont classés prioritaires, ce sont les captages de Grandvillars et de Saint-Dizier-l'Évêque. Ce dernier, fortement impacté par la pollution des produits phytosanitaires utilisés pour les grandes cultures, a été fermé malgré une animation territoriale et des actions mises en œuvre depuis une dizaine d'années.



Avec 136 captages prioritaires, la Bourgogne Franche-Comté est la seconde région de France la plus impactée par les pesticides et les nitrates.



### Témoignage ?

*"La qualité de l'eau c'est le problème de tous. Tout le monde doit prendre conscience que l'eau est précieuse!"*

(VERBATIM ISSU DES INTERVIEWS D'ACTEURS 2022)



### L'eau d'ici

est une démarche qui veut accompagner le changement, en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque acteur du territoire. Elle propose de s'appuyer sur les connaissances du territoire, sur les situations différentes des acteurs pour les aider et les inciter à passer à l'action pour la qualité de l'eau. Elle repose sur un plan d'action impliquant les différents acteurs pour des changements soutenable et durables.

## Les actions

Ces actions répondent la plupart du temps à des programmes réglementaires nationaux relevant de différentes politiques sectorielles (agriculture, transition écologique, santé). Souvent très ciblés et mono-thématiques, **ces programmes ne traduisent pas la multiplicité d'interactions entre les différents acteurs concernés**. Ce manque de transversalité, comme le sentiment de décisions « imposées » et « éloignées » du territoire, conduit à la non appropriation de ces plans par certains **acteurs**.

C'est pour cela que les élus et les acteurs du territoire de la CCST se sont engagés dans « **L'eau d'ici** ». Cette action du Plan Régional Santé Environnement, co-pilotée par la DREAL et l'ARS et basée sur le principe de subsidiarité, met en avant le rôle essentiel des élus et des acteurs locaux dans le processus de co-construction d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie.



Cette démarche innovante **donne la parole au territoire** et prend en compte toutes ses spécificités. Elle intègre les approches sanitaire, économique, sociale et environnementale de la protection de la ressource en eau et **décloisonne ainsi les différentes politiques publiques**. Les élus et l'État se mettent au service du territoire pour aider à déployer et inscrire dans la durée des actions de reconquête de la qualité de la ressource en eau.

## L'ambition

La démarche **L'eau d'ici** initiée en 2022 par la CCST a d'abord conduit à identifier une ambition pour le territoire.

Elus, agriculteurs, acteurs de la protection de l'environnement... se sont exprimés sur ce qu'ils attendaient de l'effort collectif pour l'amélioration de la qualité de l'eau et sur le sens qu'ils souhaitent donner à cette démarche. Ils ont convergé sur le fait que l'eau est un **élément essentiel du territoire, de son économie, de son attractivité, de la santé et du bien-être des citoyens**. Leur ambition est ainsi de maintenir le bien-être collectif qu'apporte l'eau tout en maîtrisant les dépenses liées à la gestion durable de la ressource en eau.





Pour atteindre cette ambition, ils ont priorisé des actions qui touchent à la fois aux domaines économiques, de l'aménagement du territoire, de l'innovation et de la formation :

- **Coordonner** le projet de territoire en recrutant des animateurs/animatrices.
- **Sensibiliser et communiquer** sur les enjeux de la démarche.
- **Sensibiliser** les agriculteurs au fonctionnement et à la biodiversité des sols.
- **Préserver** les paysages agricoles (bocage) et les écosystèmes (zones humides).
- **Développer** des filières d'intérêt valorisant les bonnes pratiques selon les besoins du territoire.
- **Accompagner** la mise en œuvre de solutions alternatives pour atteindre le « zéro-pesticides » pour les collectivités et les particuliers.
- **Développer** une offre de formation aux techniques alternatives pour les agriculteurs.
- **Développer** la mise en place de technologies numériques (GPS, outils connectés, ...) pour l'accompagnement et l'optimisation de la gestion des cultures pour les agriculteurs.
- **Favoriser** le recours aux matériels agricoles innovants et aux traitements mécaniques pour la gestion des cultures.
- **Opérer** des échanges parcellaires des terres cultivables pour un même producteur.
- **Mettre en œuvre** un outil développé par la recherche pour faire évoluer les stratégies de cultures, par exemple la démarche Co-Click'eau (permettant de tester des scénarios prospectifs d'évolution des pratiques agricoles).

Ainsi, en signant cette charte, les collectivités, l'État et les partenaires économiques, environnementaux et sociaux, chacun dans leur domaine de compétences, s'engagent à contribuer à la mise en œuvre des actions de reconquête de la qualité de la ressource en eau et à y associer tous les partenaires impliqués.

Un comité de pilotage composé par les acteurs du territoire sera mis en place pour suivre la mise en œuvre des actions. Il se réunira une fois par an et s'appuiera sur les comités techniques qui seront mis en place pour chaque action. Les pilotes des actions pourront utilement s'appuyer sur le travail réalisé lors des ateliers de concertation et annexé à cette charte.

#### LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE :

Le préfet de département  
Raphaël SODINI

Pour le Directeur de l'Agence Régionale  
de Santé Bourgogne Franche-Comté  
Alain MORIN

Le président de la CCST  
Christian RAYOT

Le Directeur de la délégation territoriale de  
l'Agence de l'eau Rhin-Méditerranée-Corse  
François ROLLIN

La présidente de l'Institut National de la  
Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation  
et l'Environnement de Dijon  
Nathalie MUNIER-JOLAIN

Le Président de la Chambre  
Interdépartementale d'Agriculture  
Doubs-Territoire de Belfort  
Philippe MONNET

Le Président du Département du Territoire  
de Belfort  
Florian BOUQUET